



# MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services judiciaires

**Sous-direction des ressources humaines des greffes**  
Bureau des carrières et de la mobilité professionnelle (RHG1)

N° téléphone : 01.70.22.84.79

Adresse électronique : [pole-b.rhg1-sdrhg-ds@justice.gouv.fr](mailto:pole-b.rhg1-sdrhg-ds@justice.gouv.fr)

Paris, le 24 juin 2026

Circulaire  - Note

Date d'application :

**Le garde des Sceaux, ministre de la Justice**

à

**Monsieur le Premier président de la Cour de cassation  
Monsieur le Procureur général près ladite Cour**

**Mesdames, messieurs, les premières présidentes et premiers présidents des cours d'appel  
Mesdames, messieurs, les procureures générales et procureurs généraux près lesdites cours**

**Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel  
Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal**

**Madame la directrice de l'École nationale de la magistrature  
Madame la directrice de l'École nationale des greffes**

*Pour information*

N° note : SJ-26-194-RHG1/24.06.2026

Mots clés : Greffiers des services judiciaires

**Titre détaillé : Liste des postes offerts aux greffiers stagiaires issus du concours national de greffiers des services judiciaires organisé au titre de l'année 2025, promotion B2025C04 (session des 1ers et 2 avril 2025)**

Publication : INTRANET – temporaire jusqu'au 31 janvier 2027.

## Modalités de diffusion

Diffusion assurée par les chefs de cour d'appel

Pièce(s) jointe(s) : la note proprement dite et les annexes

Sous-direction des ressources humaines des greffes  
Bureau des carrières et de la mobilité professionnelle (RHG1)

Paris, le 24 juin 2026

*Affaire suivie par Fanny MARTIN  
cheffe du pôle de la gestion des personnels de catégorie B  
01.70.22.84.79 / pole-b.rhg1-sdrhg-dsj@justice.gouv.fr  
et Rébecca LUDON, adjointe au chef de pôle  
01.70.22.91.18 / greffiers-stagiaires-pole-b.rhg1-sdrhg-dsj@justice.gouv.fr*

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice

à

Monsieur le Premier président de la Cour de cassation  
Monsieur le Procureur général près ladite cour

Mesdames, messieurs, les premières présidentes et premiers présidents des cours d'appel  
Mesdames, messieurs, les procureures générales et procureurs généraux près lesdites cours

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel  
Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal

Madame la directrice de l'École nationale de la magistrature  
Madame la directrice de l'École nationale des greffes

**Objet : Liste des postes offerts aux greffiers stagiaires issus du concours national de greffiers des services judiciaires organisé au titre de l'année 2025, promotion B2025C04 (session des 1ers et 2 avril 2025)**

J'ai l'honneur de vous communiquer, sous le présent pli, la liste des postes proposés aux 171 greffiers stagiaires des services judiciaires issus du concours cité en objet.

Afin de déterminer la localisation des postes proposés, il a notamment été tenu compte :

- des postes laissés vacants à l'issue de la campagne de mobilité des greffiers des services judiciaires du premier semestre 2026 (prise de fonction au 01/09/2026) ;
- du manque d'attractivité de certaines juridictions.

Je vous informe que les postes situés en Ile-de-France bénéficient d'un régime indemnitaire égal à celui de l'administration centrale. En outre, les postes sur le ressort du département de la Seine-Saint-Denis bénéficient également du dispositif de fidélisation prévu par le décret n°2020-1299 du 24 octobre 2020 portant création d'une prime de fidélisation territoriale dans la fonction publique de l'Etat.

Je vous précise que la titularisation et l'affectation des greffiers issus de la promotion B2025C04 devraient intervenir le 29 mars 2027.

Le dispositif de formation initiale des greffiers s'articule en cinq étapes successives :

- Une période de découverte, constituée d'une semaine de scolarité de découverte, du 29 septembre 2025 au 5 octobre 2025, et d'une semaine de stage de découverte en juridiction, du 06 octobre 2025 au 12 octobre 2025,
- Une période de scolarité de 10 semaines, déclinée en modules d'enseignement développant les aspects essentiels du métier, du 13 octobre 2025 au 21 décembre 2025,
- Une période de stages pratiques permettant un enseignement à l'exercice des fonctions d'un greffier dans toute leur diversité, du 5 janvier 2026 au 28 juin 2026 (congrés du 22 décembre 2025 au 04 janvier 2026 et du 14 mai 2026 au 17 mai 2026),
- Une période d'approfondissement professionnel comprenant :
  - o une période de stages d'approfondissement des futures fonctions exercées dans une juridiction ou un service similaire à la future affectation du stagiaire, du 06 juillet 2026 au 27 septembre 2026 (dont congrés du 03 août 2026 au 30 août 2026),
  - o une période de scolarité d'approfondissement en fonction des besoins exprimés du 05 octobre 2026 au 11 octobre 2026,
- Une période de mise en situation professionnelle constituée d'un stage sur poste, du 28 septembre 2026 au 28 mars 2027 (dont congrés du 28 décembre 2026 au 03 janvier 2027).

Au cours de la mise en situation professionnelle, chaque stagiaire se verra désigner un tuteur. Ce tutorat doit lui permettre tout à la fois de monter en compétence mais également de bénéficier d'un accompagnement dans son organisation de travail et son intégration dans l'équipe de travail. Il conservera également un contact privilégié avec un chargé d'enseignement et un formateur spécialisé référents dans leur spécialité. Les réponses apportées aux questions des stagiaires alimenteront le contenu pédagogique de l'enseignement dispensé, spécialement celui de la scolarité d'approfondissement professionnelle de quelques semaines fixée avant la fin du cycle de formation.

J'appelle votre attention sur l'importance de communiquer aux stagiaires, dès le début de leur mise en situation professionnelle, le service dans lequel ils seront affectés.

Je vous saurai gré de bien vouloir porter ces informations à la connaissance des chefs de juridictions et des directeurs de greffe concernés afin de leur permettre de prendre toutes dispositions utiles.

**Par déléation,  
P/ le directeur des services judiciaires,  
La sous-directrice des ressources humaines des greffes**

Signé  
électroniquement :  
BERBACH Sylvie  
Le 24/06/2026 UTC(OP)

